

Énoncé de la priorité régionale :

Objectif général : Renverser la tendance démographique

Cible générale : Attirer un nombre de 500 personnes sur une période de 5 ans

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- En 2016, la population des Îles était de 12 475 personnes (Statistique Canada). Les projections de l'Institut de la statistique du Québec prévoient une diminution de 1,8 % pour les 10 prochaines années. La population sera de 12 310 personnes en 2025.
- La population aux Îles est en diminution (perte moyenne de 71 personnes par an depuis 2006). Cette diminution s'explique par deux facteurs :
 - 1- L'accroissement naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès). Entre 2006 et 2015, le nombre de décès a été supérieur au nombre de naissances. Depuis 10 ans, on note une moyenne annuelle de 85 naissances et de 121 décès ainsi qu'une décroissance naturelle d'environ 36 personnes par année. De plus, le vieillissement de la population permet d'anticiper une amplification de cette décroissance.
 - 2- La migration interrégionale (différence entre le nombre d'arrivées et de départs sur un territoire). Aux Îles, le solde migratoire est négatif depuis 2011, c'est-à-dire qu'il y a plus de personnes qui quittent l'archipel que de personnes qui y arrivent.
- On estime que l'attraction de 100 nouveaux arrivants supplémentaires par année pourrait contribuer à inverser la tendance démographique que vit l'archipel.
- La population des Îles vieillit (âge médian à 51 ans en 2015, comparativement à 42 ans au Québec) et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmente (23 % de la population en 2015 et 40 % en 2036).

Actions à privilégier à plus court terme :

- Promouvoir l'attractivité du territoire
- Stimuler la fibre entrepreneuriale (relève + création de nouvelles entreprises)
- Soutenir le retour des jeunes, l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants
- Développer un plan visant à attirer des immigrants

Quelques exemples d'actions :

- Élaboration et mise en œuvre d'une Stratégie d'établissement et d'attraction (des personnes/des travailleurs)
- Mise en œuvre de la Stratégie d'attraction des investissements et des entrepreneurs
- Développement d'un projet pilote avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ainsi qu'avec les autres ministères concernés pour attirer des immigrants

Énoncé de la priorité régionale :

Objectif général : Assurer des liens de transport et de communications efficaces entre l'archipel et le continent

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Dans le contexte de discontinuité physique de l'archipel, les liens de transport et de communication prennent une dimension particulière, permettant d'assurer la permanence d'un lien avec le continent en atténuant les contraintes liées à l'isolement.
- Les voies aérienne et maritime constituent le prolongement de la route et permettent les échanges avec le continent ainsi que l'accès aux services de l'État québécois.
- Les liens de transports avec le continent sont essentiels à la vitalité économique de l'archipel tant pour la mise en marché de nos produits que pour l'approvisionnement de nos entreprises locales.
- L'optimisation de la logistique du transport pourrait bénéficier aux producteurs locaux.
- La qualité de vie des insulaires est directement liée à la qualité, à la fiabilité et à la pérennité des liens de transport avec le continent.
- Les coûts de transport aérien sont très élevés et l'on note une faible concurrence entre les transporteurs.
- Les liens de communications entre l'archipel et le continent sont assurés par la fibre optique liant les Îles et la Gaspésie.
- Cette infrastructure, névralgique pour l'archipel, s'est détériorée et des interventions majeures et onéreuses seront nécessaires pour sécuriser celle-ci.
- Un accès efficace et abordable à Internet est l'une des conditions fondamentales pour assurer le développement socioéconomique de notre territoire.
- Le coût d'accès à la bande passante est très élevé pour les entreprises. Cette contrainte restreint leurs possibilités de développement et freine l'établissement de nouvelles entreprises sur le territoire et le développement de celles qui y sont déjà.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Sécuriser et améliorer l'accès au territoire
- Optimiser la logistique du transport
- Rendre accessible aux entreprises et aux citoyens l'utilisation de la fibre optique

Quelques exemples d'actions :

- Allongement de la piste d'atterrissage et modernisation des infrastructures
- Réaménagement du modèle de desserte aérienne
- Projets du RICEIM
- Suivi de l'étude sur la logistique du transport
- Modernisation de la flotte de la CTMA

Énoncé de la priorité régionale :

Objectif général : Consolider et diversifier notre économie

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- L'économie des Îles-de-la-Madeleine repose sur deux industries principales ayant pour caractéristique la saisonnalité et dont la vitalité dépend de la stabilité des ressources halieutiques, de la qualité de l'environnement, mais aussi de l'accès au territoire.
- Les secteurs économiques sont interdépendants les uns des autres.
- Outre quelques grands employeurs privés et les services publics, notre structure économique repose sur de petites et moyennes entreprises.
- L'archipel fait face à des enjeux importants en matière de main-d'œuvre. Un portrait réalisé en 2016 (auprès des entreprises de 5 employés et plus) démontre que 583 emplois seront à combler d'ici 3 ans, incluant 170 nouveaux emplois. Dans l'administration publique, l'agriculture, la pêche, l'industrie de l'information et de la culture, les services administratifs et les services publics, c'est plus de 20 % de la totalité de la main-d'œuvre de ces secteurs qui sera à renouveler. Une grande partie des emplois à combler sont des emplois non spécialisés.
- Il y a aussi de grands besoins en matière de relève d'entreprises. Le portrait réalisé en 2016 révèle que 52 entreprises chercheront une relève au cours des 5 prochaines années.
- La diversification économique est un enjeu majeur pour l'archipel et notre capacité à surmonter ce défi aura assurément un impact sur l'attractivité de notre territoire.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Renforcer nos créneaux d'excellence et tous les autres créneaux qui pourraient contribuer à diversifier notre économie
- Créer un environnement propice au développement des entreprises
- Mettre à profit les atouts découlant de notre situation géographique particulière
- Miser sur la recherche, le développement et l'innovation
- Soutenir l'établissement de la relève
- Stimuler la fibre entrepreneuriale
- Accroître l'offre de formation de la main-d'œuvre
- Favoriser la concertation intersectorielle
- Renforcer notre capacité d'agir

Quelques exemples d'actions :

- Mise en œuvre de la Stratégie d'attraction des investissements et des entrepreneurs
- Projet pilote d'accélérateur d'entreprises
- Projet de valorisation des matières résiduelles
- Soutien aux initiatives de valorisation des produits locaux (action #10 du projet de territoire Horizon 2025)
- Poursuite des efforts visant l'étalement de la saison touristique (action #12 du projet de territoire Horizon 2025)
- Renforcement des liens entre les acteurs de la filière mer et consolidation des travaux de la table pêche et mariculture
- Projets en lien avec la main-d'œuvre
- Programme de soutien à la relève et de promotion de l'entrepreneuriat
- Développement de projets intégrateurs multisectoriels

Énoncé de la priorité régionale :

Objectif général : Mettre en valeur les richesses du territoire dans le respect de la culture locale et des principes de développement durable

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Exiguïté et fragilité, deux caractéristiques du territoire madelinot qui rendent d'autant plus complexes son aménagement et sa gestion et qui ont un impact sur l'occupation du territoire.
- Le territoire est densément peuplé, ce qui crée une pression importante sur un environnement physique restreint.
- Les composantes environnementales sont en équilibre précaire et sont soumises à des conditions climatiques rigoureuses auxquelles s'ajoutent des pressions de plus en plus nombreuses créées par l'activité humaine.
- Les changements climatiques ont et auront un impact sur le territoire et sur la façon dont il est occupé, notamment lorsqu'on parle d'érosion accélérée des berges.
- L'archipel madelinot doit compter exclusivement sur les hydrocarbures pour ses besoins en énergie, que ce soit pour le transport maritime, aérien, terrestre et même pour la flottille de pêche.
- Les dernières années ont été marquées par la mise en place d'un espace pouvant accueillir des usages industriels lourds, par la signature d'une convention de gestion territoriale avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, par des démarches visant la création d'un parc régional en terres publiques et par l'adoption, par la Communauté maritime, d'une politique environnementale.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Protéger notre environnement tout en mettant en valeur nos richesses naturelles
- S'adapter aux changements climatiques
- Identifier les secteurs prioritaires et y protéger les infrastructures contre les impacts de l'érosion
- Contribuer à la réduction de notre empreinte énergétique

Quelques exemples d'actions :

- Établissement du Parc régional éclaté
- Reconnaissance du territoire (Aire marine – Réserve de la biosphère)
- Élaboration d'une charte des paysages
- Plan d'action de la Stratégie énergétique
- Interventions en lien avec l'érosion
- Protection des terres agricoles
- Projets d'innovation en lien avec l'environnement
- Sans modification du statut de réserve écologique de l'île Brion, étudier les possibilités d'y faire une chasse au phoque contrôlée et durable

Énoncé de la priorité régionale :

Objectif général : Créer un milieu de vie enrichissant et accueillant

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- L'offre de services éducatifs, municipaux, de santé ou de proximité subira des bouleversements en raison notamment de la démographie et des ressources financières municipales limitées.
- Le vieillissement de la population entraînera une hausse de la demande pour des soins à domicile et une augmentation de la demande en hébergement (23 % de la population sera âgée de 65 ans et plus en 2015 et 40 % en 2036).
- La clientèle scolaire est en diminution (1069 élèves à la Commission scolaire des Îles en 2016-2017 contre 1595 en 2006-2007). Le maintien des institutions et l'attribution des ressources nécessaires à une offre de services éducatifs de qualité constituent des défis.
- Les Îles-de-la-Madeleine recèlent un grand potentiel de création artistique. On note l'émergence d'une véritable pratique artistique et la création de nombreux regroupements.
- Le patrimoine immatériel madelinot est un joyau collectif et il témoigne de notre identité culturelle.
- Pour assurer l'attractivité de notre milieu, il est important de maintenir une offre diversifiée et accessible d'activités culturelles, de loisirs et de sport.
- Les outils nécessaires doivent être mis à la disposition de la communauté pour travailler à l'inclusion sociale, pour lutter contre la pauvreté et œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Actions à privilégier à plus court terme :

- S'assurer d'une offre de services de qualité
- Favoriser l'accès à la culture, préserver le patrimoine et le mettre en valeur
- Œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie

Quelques exemples d'actions :

- Hébergement pour les personnes âgées
- Diversification d'activités culturelles, de loisirs et de sport
- Protection et modernisation des infrastructures récréatives existantes
- Projets d'équipements culturels et sportifs : bibliothèque régionale, salle de spectacle, centre multisport (2 glaces);
- Activités liées aux saines habitudes de vie
- Activités liées à une vie communautaire animée